

Rapport RTS 28

Periode : Janvier à Decembre 2023

Date : 15 Avril 2024



Rapport d'analyse Meilleure Exécution — RTS28

Période : Janvier à décembre 2023

Contexte

HSBC est tenue de prendre toutes les mesures nécessaires pour obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients lors de l'exécution des ordres en leur nom et de publier annuellement le classement des 5 premiers brokers/intermédiaires sur le plan des volumes et des informations synthétiques sur la qualité d'exécution obtenue conformément aux :

- article 27 de directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 (directive MIF 2)
- article 65 du règlement délégué (UE) 2017/565 de la commission du 25 avril 2016

« Il s'agit d'établir le classement des 5 intermédiaires de marchés ou « brokers » les plus utilisés par HSBC pour la transmission d'ordres »

A noter qu'un changement majeur est intervenu le 31 décembre 2023 pour l'activité de banque de particuliers (Retail Banking and Wealth Management - RBWM) du fait la cessions de cette activité. Aussi depuis le 1 janvier 2024, HSBC Continental Europe a cessé la distribution d'instruments financiers pour les clients particuliers. HSBC Continental Europe marché entreprise en France (Commercial Banking et Global Banking – CMB et GB) a pris la décision stratégique de ne plus proposer à ses clients de compte d'instruments financiers d'ici la fin de l'année 2024. Dans ce contexte, dès octobre 2023, l'ouverture de nouveaux comptes d'instruments financiers a été arrêtée. L'offre de service d'instruments financiers est dorénavant proposée via notre partenaire HSBC Securities Services.

Évaluation quantitative

◆ Catégorie : Clients Non Professionnels

Catégorie d'instruments	(a) Actions et instruments assimilés - actions & certificats représentatifs	
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui	
Cinq premiers brokers/intermédiaires classés par volume de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie
ODDO ET CIE PARIS	85,15%	76,44%
HSBC CONTINENTAL EUROPE	6,30%	11,06%
BOURSE DIRECT	3,77%	3,76%
BANQUE PARIBAS PARIS	2,36%	4,72%
SOCIETE GENERALE	1,56%	2,93%

Catégorie d'instruments	(b) Instruments de dette (i) Obligations	
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui	

Cinq premiers brokers/intermédiaires classés par volume de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie
HSBC BANK PLC	50,47%	0,95%
ODDO ET CIE PARIS	19,23%	89,53%
HSBC CONTINENTAL EUROPE	12,64%	0,95%
43650 -EOC (CIC MARKET SOLUTION)	6,20%	0,95%
SGBT LUXEMBOURG	4,96%	1,90%

Catégorie d'instruments	(h) Dérivés titrisés (i) Warrants et dérivés sur certificats préférentiels	
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui	
Cinq premiers brokers/intermédiaires classés par volume de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie
ODDO ET CIE PARIS	100%	100%

Catégorie d'instruments	(h) Dérivés titrisés (ii) Autres dérivés titrisés	
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui	
Cinq premiers brokers/intermédiaires classés par volume de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie
ODDO ET CIE PARIS	100%	100%

Catégorie d'instruments	(k) Produits négociés en bourse (Fonds négociés en bourse, échange de billets négociés et matières premières négociées en bourse)	
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui	
Cinq premiers brokers/intermédiaires classés par volume de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie
ODDO ET CIE PARIS	47,74%	46,04%
HSBC CONTINENTAL EUROPE	44,09%	41,73%
SOCIETE GENERALE	4,95%	5,55%
BANQUE PARIBAS PARIS	3,15%	6,66%
ODOO BHF CORPORATES & MARKETS	0,05%	0,01%

Catégorie d'instruments	(m) Autres instruments	
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non	

Cinq premiers brokers/intermédiaires classés par volume de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie
ODDO ET CIE PARIS	100,00%	100,00%

◆ **Catégorie : Clients Professionnels**

Catégorie d'instruments	(a) Actions et instruments assimilés - actions & certificats représentatifs (i) Niveau de pas de cotation/liquidité 5 et 6 (plus de 2000 transactions par jour)	
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui	
Cinq premiers brokers/intermédiaires classés par volume de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie
ODDO ET CIE PARIS	100%	100%

Catégorie d'instruments	(k) Produits négociés en bourse (Fonds négociés en bourse, échange de billets négociés et matières premières négociées en bourse)	
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui	
Cinq premiers brokers/intermédiaires classés par volume de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie
HSBC CONTINENTAL EUROPE	77,46%	75%
SOCIETE GENERAL	14,68%	12,50%
BANQUE PARIBAS PARIS	7,86%	12,50%

Évaluation qualitative

◆ **(a) Explication de l'importance relative accordée aux prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution ou à tout autre facteur, y compris qualitatif, dans l'évaluation de la qualité de l'exécution.**

Dans le cadre de son activité de réception et de transmission d'ordres, HSBC Continental Europe sélectionne des brokers tiers, selon une grille de critères dont les principaux sont :

- Une structure, une organisation et un dispositif de contrôle interne adéquats,
- La qualité des dispositifs d'exécution des ordres (accès aux lieux d'exécution, liquidité, prix),
- La connectivité,
- Une solide situation financière,
- Une procédure de « Meilleure Exécution des ordres » et un engagement à se conformer aux obligations en vigueur,
- La qualité des supports Middle et Back-Office (qualité du règlement, délai des confirmations, livraison des opérations, suivi des suspens) ; qualité du service en termes de disponibilité et de service client ; gestion des incidents et des réclamations),
- La documentation fournie en matière de politique d'exécution et de meilleure sélection (permettant à HSBC Continental Europe de se conformer à ses obligations en la matière),

HSBC Continental Europe - Société Anonyme au capital de 1 062 332 775 euros - SIREN 775 670 284 RCS Paris - Siège social : 38, avenue Kléber - 75116 Paris - Banque et intermédiaire en assurance immatriculé auprès de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance - orias.fr) sous le n° 07 005 894

- La qualité de la relation et du service offert,
- La qualité de l'exécution des ordres et de la gestion « post marché », en tenant compte de la rapidité de transmission de l'ordre, des modalités de réponses des exécutions, de sécurité du règlement-livraison, etc...
- Le coût d'exécution des ordres (tarification), en tenant compte de la tarification applicable à chaque classe d'instruments, des coûts de règlement-livraison induits, du coût de traitement des ordres de petite taille, etc...
- Les événements au cours de l'année (incidents...),
- Le plan de continuité de l'activité et la capacité de reprise du flux d'ordres en cas de défaillance d'un autre intermédiaire d'HSBC Continental Europe.

Courant 2023, le niveau d'activités avec les brokers s'est fortement réduit, et nous n'avons pas observé d'incidents. HSBC continue à monitorer les relations externes comme défini par les procédures de gestion des prestataires. En 2023, HSBC a décidé de maintenir, sans changement, toutes les relations avec les brokers.

◆ **(b) Description des éventuels liens étroits, conflits d'intérêts et participations communes avec un ou plusieurs des brokers utilisés pour exécuter les ordres :**

- Liens étroits : Une forte volumétrie de l'activité de détail est confiée au broker ODDO ET CIE PARIS,
- Conflits d'intérêts : HSBC Continental Europe n'a pas identifié de conflit d'intérêts pour la période.

◆ **(c) Description de tout accord particulier conclu avec des brokers concernant les paiements effectués ou reçus, les rabais, remises ou avantages non monétaires obtenus.**

HSBC Continental Europe n'a eu aucun intérêt commercial ou de propriété avec les brokers utilisés pour traiter des produits durant la période.

◆ **(d) Explication des facteurs ayant conduit à modifier la liste des lieux d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution.**

HSBC Continental Europe n'a pas changé de plateforme d'exécution en 2023.

Les activités de banque privée sont désormais assurées via HSBC Securities Services Luxembourg et n'assure plus de distribution en France.

◆ **(e) Explication de la manière dont l'exécution des ordres varie selon la catégorie de clients.**

L'exécution des ordres est identique pour les clients Banque d'Entreprise (CMB) et Banque de particuliers (RBWM, cédée le 31 décembre 2023) et quelle que soit leur classification (non professionnelle ou professionnelle).

◆ **(f) Indication du fait que d'autres critères ont été ou non privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres des clients de détail, et une explication de la manière dont ces autres critères ont été déterminants pour atteindre le meilleur résultat possible en termes de coût total pour le client.**

Outre les critères de prix et de coûts lors de l'exécution, nous nous référons à la politique d'exécution des ordres et de sélection, des brokers.

◆ **(g) Explication de la manière dont HSBC Continental Europe a utilisé le cas échéant des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, notamment des données publiées en vertu des RTS 27, et sont disponibles sur les sites des différents brokers.**

Les informations relatives à la qualité d'exécution par instrument sont analysées et utilisées par la Banque dans le cadre de l'activité de suivi de l'exécution des ordres pour le compte de ses clients par les intermédiaires sélectionnés.

◆ **(h) Une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication.**

Ce point n'est pas applicable pour notre établissement.

Surveillance de la politique d'exécution et de meilleure sélection :

HSBC Continental Europe exerce une surveillance continue de la qualité des services d'exécution fournis par les intermédiaires sélectionnés.

Le comité « brokers » réexamine sa Politique de Meilleure Sélection des Intermédiaires, à minima, une fois par an mais aussi à chaque fois que survient une modification substantielle de l'environnement choisi ou lorsqu'un changement important est survenu qui aurait pu affecter la capacité de HSBC Continental Europe à se conformer à l'obligation de meilleure exécution.

En complément des conditions générales, qui sont disponibles sous le lien qui figure en bas de cette page, la publication des informations concernant les 5 principales plates-formes d'exécution (RTS 28) pour HSBC Continental Europe sur le site <https://www.hsbcnet.com/bestexecution> sont sujettes aux termes et conditions suivantes :

HSBC Continental Europe fournit les données sur le site dans le but de remplir ses obligations réglementaires, qui exigent que ces données soient mises à disposition du public.

HSBC Continental Europe n'autorise aucun tiers à vendre les données publiées sur le site ou à vendre un produit qui utilise les données publiées sur le site, sans son accord préalable.

